

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 11 juin 2026, s'est réuni le Jeudi 18 juin 2026 à 18h00, en séance publique à la Salle Cristal des SAISIES, sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, Président.

Nombre de membres en exercice : 74 / Quorum : 38

Nombre de délégués présents :

58 dont 57 délégués titulaires et 1 délégué suppléant jusqu'à la délibération n° 58

57 dont 56 délégués titulaires et 1 délégué suppléant à partir de la délibération n° 59

Nombre de membres représentés :

12 membres représentés jusqu'à la délibération n° 58

11 membres représentés à partir de la délibération n° 59

Délégués titulaires présents :

Collectivités d'origine	Prénom	Nom
Albertville	Michel	BATAILLER
Albertville	Hervé	BERNAILLE
Albertville	Fatiha	BRIKOU AMAL (jusqu'à la délibération n° 58)
Albertville	Jean-François	BRUGNON
Albertville	Frédéric	BURNIER FRAMBORET
Albertville	Jean-Pierre	JARRE
Albertville	Karine	MARTINATO
Albertville	Pascale	MARTINOT
Albertville	Florian	NICOLLE
Albertville	Jean-Marc	ROLLAND
Albertville	Jacqueline	ROUX
Albertville	Muriel	THEATE
Albertville	Julien	YOCOZ
Allondaz	Frédérique	DUC
Beaufort	Annick	CRESENS
Beaufort	Gabriel	VIARD GAUDIN
Bonvillard	Julien	BENARD
Césarches	Alexandre	ROSSET
Cévins	Philippe	BRANCHE
Cléry	Lucas	DA SILVA GOMES
Cohennoz	Christian	EXCOFFON
Crest-Voland	Sophie Anne	SMILEVITCH
Esserts-Blay	Raphaël	THEVENON
Flumet	Marie-Pierre	OUVRIER
Frontenex	Sandrine	POIGNET
Frontenex	Laurent	VERNAZ
Gilly sur Isère	Gilles	BARRADI
Gilly sur Isère	Irène	CHAPUY
Grésy sur Isère	François	GAUDIN
Grignon	Lina	BLANC
Grignon	François	RIEU

Hauteluce	Esteban	LAGIER
La Bâthie	Maguy	RUFFIER
La Bâthie	Damien	SANTON
La Giettaz	Daniel	DANGLARD
Marthod	Virginie	VERNAZ
Mercury	Yves	DUNAND
Mercury	Alain	ZOCCOLO
Montailleur	Jean-Claude	SIBUET-BECQUET
Monthion	Bastien	LAVOINE
Notre Dame des Millières	André	VAIRETTO
Pallud	Marc	BERTHOLON
Plancherine	Jean-Pierre	FAZZARI
Queige	Guillaume	BEDHET
Rognaix	Monique	NAGORNY
Saint Nicolas La Chapelle	Ghislaine	JOLY
Sainte Hélène sur Isère	Jérôme	REYNAUD
Thénésol	Nicolas	BERNARD DUGUET
Tours en Savoie	Yann	MANDRET
Ugine	Agnès	CHEVALIER GACHET
Ugine	Catherine	CLAVEL
Ugine	Véronique	DENOISIÉ
Ugine	Philippe	GARZON
Ugine	Laurent	PATUEL
Ugine	Françoise	VIGUET CARRIN
Verrens-Arvey	Pierre	SOTO
Villard sur Doron	Thomas	BRAY

Délégués suppléants présents :

Collectivités d'origine	Prénom	Nom
Notre Dame de Bellecombe	Kévin	MOLLIER

Délégués représentés :

Lysiane CHATEL	Albertville	Ayant donné pouvoir à Muriel THEATE
Morgan CHEVASSU	Albertville	Ayant donné pouvoir à Jean-François BRUGNON
Julien COINTY	Albertville	Ayant donné pouvoir à Pascale MARTINOT
Bérénice LACOMBE	Albertville	Ayant donné pouvoir à Florian NICOLLE
Pascale MASOERO	Albertville	Ayant donné pouvoir à Michel BATAILLER
Elodie MOREL	Albertville	Ayant donné pouvoir à Fatiha BRIKOU AMAL (jusqu'à la délibération n° 58)
Pascale VOUTIER REPELLIN	Albertville	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
Christian TROMBERT	Gilly-sur-Isère	Ayant donné pouvoir à Irène CHAPUY
Valérie REVET	Mercury	Ayant donné pouvoir à Alain ZOCCOLO
Sandra BOUZON	Saint Vital	Ayant donné pouvoir à Pierre SOTO
Sandrine BERTHET	Tournon	Ayant donné pouvoir à Guillaume BEDHET
Mathieu BERTOLINI	Ugine	Ayant donné pouvoir à Philippe GARZON

Le Conseil Communautaire a choisi **Bastien LAVOINE** comme Secrétaire de séance.

Objet : Eau Potable - Demande de subventions « Suivi et sécurisation de la qualité de l'eau potable par la mise en place d'analyseurs de chlore »

Rapporteur : Raphaël THEVENON

Les réseaux d'eau potable du territoire de la Communauté d'Agglomération Arlysère présentent une grande diversité de configurations (zones urbaines, rurales, reliefs marqués, réseaux anciens, maillages complexes).

Cette diversité engendre :

- Des variations du taux de chlore selon les secteurs hydrauliques (dépendant notamment du linéaire de réseau et/ou d'une configuration en cascade de réservoir) ;
- Des temps de séjour variables influençant la qualité de l'eau ;
- Un besoin accru de suivi en continu pour fiabiliser et garantir la conformité sanitaire.

La sécurisation de la qualité nécessite un suivi régulier voir continu, permettant d'analyser les concentrations de chlore et d'adapter les conditions d'exploitation.

Dans un contexte de préservation de la qualité de l'eau, le recours à des analyseurs de chlore constitue une solution fiable, réactive et adaptée à l'échelle intercommunale.

Les analyseurs de chlore sont des équipements permettant de mesurer en continu le taux de chlore résiduel dans l'eau potable et donc :

- De suivre en temps réel des concentrations ;
- De détecter rapidement des anomalies ;
- D'optimiser des réglages de désinfection ;
- De renforcer le suivi sanitaire du réseau.

Leur installation sur des points stratégiques du réseau permet d'améliorer la surveillance globale et d'assurer une meilleure maîtrise de la qualité de l'eau distribuée. De plus, la remontée automatique de ces données dans notre hyperviseur via des télégestions permet une réactivité optimale.

Ces équipements constituent un outil complémentaire aux contrôles réglementaires existants et ne s'y substituent pas.

Secteurs objets de la demande de subvention

Le projet prévoit l'acquisition et l'installation de 5 analyseurs de chlore sur des points stratégiques du réseau (réservoirs, sorties d'usine, zones sensibles), pour un montant global estimé à 25 000 € HT.

Nous prévoyons d'en poser sur les secteurs hydrauliques des Communes suivantes :

- Pallud
- Marthod
- Frontenex
- Albertville
- Une des communes de l'ancien syndicat du FAYET

Le démarrage des opérations est prévu à partir du second trimestre 2026.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses	
Fourniture et pose de 5 analyseurs de Chlore	25 000 €
TOTAL	25 000 € HT
Recettes	
Conseil Départemental de la Savoie 30%	7 500 €
Communauté d'Agglomération Arlysère 70%	17 500 €
TOTAL	25 000 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- *approuve le projet présenté ci-avant : « Suivi et sécurisation de la qualité de l'eau potable par la mise en place d'analyseurs de chlore » ;*
- *approuve le plan de financement du projet faisant apparaître le coût prévisionnel et le financement sollicité ;*
- *demande au Conseil Département de la Savoie et à tout autre financeur, les subventions les plus élevées possibles pour cette opération ;*
- *inscrit les crédits nécessaires au budget de la Communauté d'Agglomération Arlysère, et prendre en charge l'autofinancement restant en cas de subvention moindre par rapport au prévisionnel ;*
- *autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à faire toute démarche pour mener à bien ces opérations et à signer les documents correspondants.*

Le secrétaire de séance
Bastien LAVOINE



Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Frédéric BURNIER FRAMBORET

